

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant SUZANNE GODIN	Numéro de permis 2006018	Date d'inspection Le 02 juillet 2025
Nom de l'établissement Halte de la Passerelle		Numéro de téléphone (506) 863-4302
Adresse 432 rue Centrale Memramcook NB E4K 3S5		
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
12(3) L'exploitant d'un établissement agréé veille à ce qu'une vérification du casier judiciaire ou une vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables, selon le cas, et la vérification auprès du ministère du Développement social soient effectuées à l'égard de chaque membre du personnel et de chaque personne associée au moins tous les cinq ans.	12(3)	30 mai 2025	
Commentaires : Le formulaire de DS d'une employé n'a pas été envoyé . La mentore en assurance de la qualité a demandé à l'exploitante de l'envoyer immédiatement à développement social pendant l'inspection. L'exploitante a immédiatement envooyé la demande de vérification DS par courriel. La mentore en assurance de la qualité demande à l'exploitante d'effectuer un suivi et aussitôt qu'il sera reçu, d'imprimer la copie et de le placer en dossier.			

Commentaires généraux
Une activité spéciale a eu lieu avec du sirop d'érable. Les enfants ont créé de la neige et les éducatrices ont chauffés le sirop d'érable pour le placer sur la neige. Les enfants ont partagé avoir beaucoup aimé cette activités. Il y a des popsicle qui sont donnés plus tard pour rafraichir les enfants car il fait 28 degrés avec humidex d'environ 38 degés.

original signé par
Paula Morin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 02 juillet 2025

Date

original signé par
Suzanne Godin

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 02 juillet 2025

Date